

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 15

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois mars
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
15 mars 2023

Étaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain – DANET Céline - CASCALES Rodolphe - DUBREUIL Joëlle -
SCANZAROLI Jean-Luc - BARRANGER Carole – RISPINCELLE Josiane – MERLIN Bruno – ZOETEMELK Danièle –
SALAMONE Célestin - LONGUET Bérangère - LEFRANÇOIS Philippe - ZITOUNI Lydie

Absents représentés : M. Jean-Marie MORLET à M. Bruno MERLIN – Mme Bérangère LONGUET à Mme Joëlle
DUBREUIL - M. Philippe LEFRANÇOIS à Aline MARIE-MELLARE

Secrétaire de séance: Mme Joëlle DUBREUIL

2023-13 – Demande de subvention école « La Pinède » pour le projet cirque

Dans le cadre d'un projet pédagogique ayant pour objectif de développer l'expression artistique et corporelle chez les
élèves, les enfants de l'école « La Pinède » travaillent sur le thème des arts et du cirque et participeront durant 4 jours à
des ateliers animés par des intervenants spécialisés en arts du cirque.

Par un courrier adressé en mairie, l'équipe pédagogique de l'école a exposé le coût total du projet qui s'élève à
11 571 € et sollicite une subvention afin que chaque enfant puisse profiter de ce voyage, l'objectif étant de limiter la
participation demandée aux familles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'allouer
à l'école de la Pinède dans le cadre du projet cirque la somme de 2 500 €.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme à l'original

Fait à Germigny l'Évêque, le 23 mars 2023

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

